

Le Centre de Premier Accueil Paris Nord

Julien Beller
Julien Beller Architecte
Saint-Denis, France



Ce projet s'inscrit dans le contexte géopolitique actuel qui mobilise d'importants flux migratoires à travers l'Europe et notre pays. Issu d'une volonté de la ville de Paris, il a pour rôle d'accueillir les personnes en déplacement, de leur offrir le temps de respirer, avant qu'elles soient réorientées vers des structures adaptées. Le site, temporairement inoccupé, a été mis à disposition pour une durée déterminée de 18 mois. Les structures qui ont été mises en œuvre et qui occupent actuellement le site sont démontables et seront déplacées vers un autre lieu le moment venu.

1. Occuper l'inoccupé

1.1. Programme et site

La parcelle est une vaste emprise de 10 000m² sur laquelle siège une grande Halle, l'ancienne Halle Dubois, qui servait d'entrepôt à la SNCF. L'association Emmaüs Solidarité, commanditaire du projet, propose sur ce lieu une structure d'accueil des réfugiés primo-arrivants composée de trois pôles : l'Accueil, la Santé, et l'Hébergement. Le projet prend forme en seulement trois mois. Un total de 400 lits sont ainsi mis à disposition sous la forme de chambre de 16m² pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. L'hébergement sur place ne se fait que pour une durée allant de 5 à 15 jours, les personnes étant ensuite déplacées vers des structures plus adaptées à leurs besoins.

1.2. Les acteurs du projets

L'équipe d'Emmaüs Solidarité a fait appel aux services de Julien Beller Architecte pour la conception du projet. Le projet rassemble une grande diversité de structures et d'interventions : de la structure gonflable à l'ossature bois, du traitement des espaces extérieurs à la transformation partielle de la Halle afin de la rendre habitable. De nombreuses entreprises ont ainsi été sollicitées afin de pouvoir répondre à cette commande dans un délai aussi court.

On peut citer :

Structure gonflable : Hans Walter-Müller.

Containers : CAPSA, Progeco, LVP Energie

VRD et traitement du sol : Picheta, Cortico

Plomberie, chauffage, ventilation : Tempere

Électricité : Eiffage Énergie

Toile : Baches de France, Blas

Traitement des limites : Les Soeurs Chevalme

Paysage : Liliana Motta

Graphisme et signalétique : Surface Totale

Ossatures bois : Maîtrise Cube, Alter Bâtir, Depuis 1920.

2. Les trois pôles.

2.1. Le pôle Accueil et le pôle Santé

Le pôle accueil est le point de repère du site. La structure gonflable se compose de 1500m² de bâches, lestées par des blocs en béton. L'ensemble est gonflé par soufflerie pour dégager une surface au sol de 860m². En son sein, 18 containers accueillent des bureaux, des espaces de repos et des sanitaires. Ils sont empilés : un étage de 8 containers sur un rez-de-chaussée de 10 containers, l'ensemble est directement posé sur le sol bitumé. Enfin, une structure composée de poteaux, poutres et d'un escalier métallique permet de desservir l'étage via une coursive extérieure.

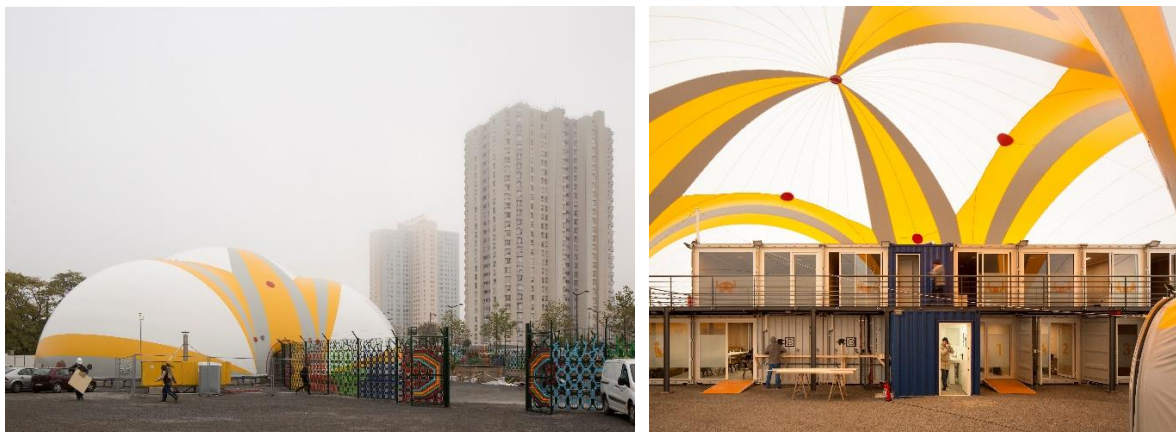


Illustration 1 : La bulle du pôle accueil

Le pôle Santé est composé de 6 containers, on y trouve un espace d'accueil et d'attente, des espaces de consultation, des sanitaires, des bureaux et des espaces de repos réservés aux aide-soignants. Ce sont deux rangées de 6 containers se faisant face, séparées par un passage permettant de les desservir, couvert par une charpente métallique et des plaques de tôle.



Illustration 2 : Les containers du pôle santé

2.2. Le pôle Hébergement.

Le centre de mise à l'abri temporaire est installé dans l'ancienne Halle. On y trouve des espaces dédiés à l'accueil, à l'information, au contrôle d'accès, des espaces de convivialité et de sport. Afin de rendre possible l'occupation de ce bâtiment, plusieurs transformations ont dû être effectuées afin de sécuriser, ventiler et rendre plus accessible les différentes parties de la Halle.



Illustration 3 : Interventions sur la façade

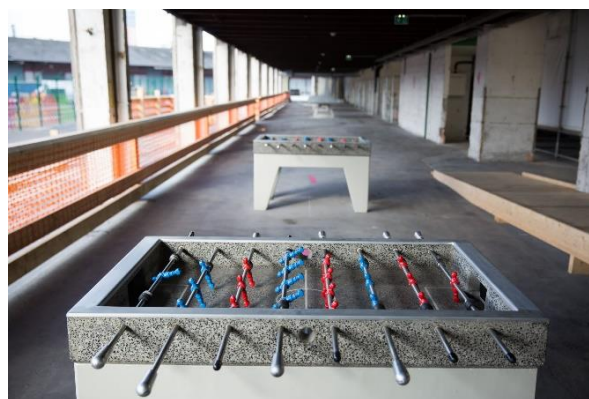


Illustration 4 : Les espaces de détente et de rencontre

A l'intérieur, les chambres sont réparties sur les deux niveaux du bâtiment, en 8 quartiers de 50 personnes, soit une douzaine de chambres par quartier. Ce principe de quartier rassemble les personnes accueillies par groupe, leur procurant un sentiment de communauté et un certain nombre de repères pour communiquer et s'orienter.

La fabrication des modules des chambres a demandé une négociation avec différentes entreprises : au total, sept entreprises se sont impliquées et ont mobilisé une vingtaine d'usines pour répondre à l'urgence. Ils sont construits en ossature bois afin de garantir une bonne isolation thermique, acoustique et un certain confort. Les planchers et les parois qui les composent ont été préfabriqués dans des usines, amenés sur le site et montés sur place par ces entreprises. Les panneaux sont composés de montants, d'isolants de 10 à 15cm selon qu'ils soient destinés aux murs ou au plafond. Ils sont doublés à l'intérieur avec des plaques de plâtre, et à l'extérieur avec des bâches afin que ces chambres puissent être, à l'avenir, déployées en extérieur. Ces bâches dessinent à l'avant un perron qui ouvre les chambres sur la rue : un sas où l'on peut y déposer ses chaussures, faire sécher des vêtements, etc.

Les espaces sanitaires, les espaces de stockage et les bureaux occupent des containers. L'ensemble de ces structures temporaires sont posées à même le sol, en béton.



Illustration 5: Livraison des panneaux



Illustration 6: Montage des chambres



Illustration 7: Installation de la toiture



Illustration 8 : Étanchéification extérieure en bâche



Illustration 9 : L'intérieur des chambres